



# uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

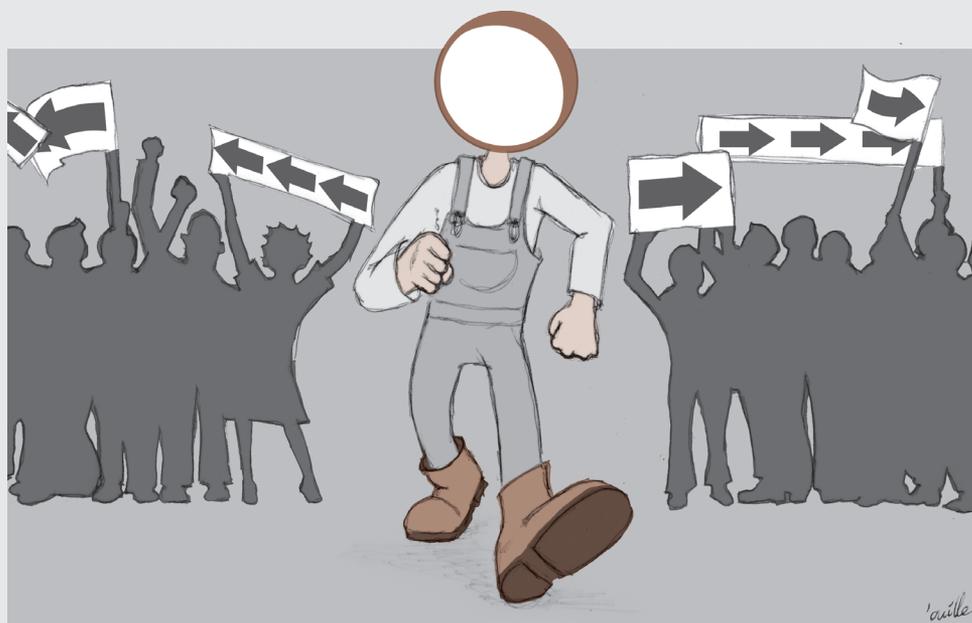
## De gauche ou de droite? Résolument indépendant!

Il paraît que dans les campagnes, l'étiquette de «syndicat paysan de gauche» colle fermement à la peau d'Uniterre... au mieux celle de «petit syndicat paysan alternatif». Et que cela fait effet d'épouvantail freinant de nouvelles adhésions à notre organisation. Qu'est-ce qui dans nos activités ou notre discours amène à penser cela? Comment nous, paysan-ne-s membres d'Uniterre, assumons-nous ou pas cette image?

Lorsque nous luttons pour des prix rémunérateurs, une meilleure répartition de la valeur ajoutée au sein des filières, une véritable gestion des quantités, ou pour une solidarité renforcée entre paysans, est-ce un positionnement de gauche? Ces revendications sont-elles l'apanage de la gauche? Ce serait réducteur de l'envisager.

Certains milieux économiques ou organisations patronales nous disent: «le prix rémunérateur c'est le meilleur prix que nous pouvons obtenir sur le marché». Mais si nous ne partageons pas cette vision et que nous estimons que le prix rémunérateur est celui qui couvre les coûts de production, y compris un revenu digne pour les femmes et des hommes qui travaillent la terre, cela nous cantonne-t-il d'office dans la case «gauche»? Nous n'avons jamais revendiqué une économie planifiée par l'État, mais nous estimons que ce dernier doit créer les conditions-cadres pour que le marché contribue à l'épanouissement du plus grand nombre et non seulement des privilégiés dont les paysans ne font assurément pas partie. Nous sommes persuadés qu'il faut redonner la force aux paysan-ne-s et aux consommateur-trice-s de prendre en main le système alimentaire, que leur voix et leurs idées comptent et doivent peser sur les décisions.

Lorsque nous dénonçons les pratiques des multinationales aux côtés d'autres mouvements



sociaux et de nos collègues du sud - car nous ne pouvons que constater que paysans d'ici ou d'ailleurs, ouvriers, petits patrons ou salariés sont cuits à vif dans le même chaudron par les grands groupes de l'agroalimentaire - sommes-nous de gauche ou simplement... humanistes?

Nous avons des idées qui nous sont propres, nous souhaitons les promouvoir dans tous les milieux, auprès de tous les partis. Notre vision indépendante nous permet justement d'aborder ces interlocuteurs de manière franche, sans passifs d'aucune sorte. Être en mesure d'interpeller à droite comme à gauche est l'une de nos forces, qui est d'ailleurs reconnue par d'autres. Uniterre ne prend pas position sur les sujets de votations qui ne sont pas spécifiquement liés au cœur du métier de paysan (RIE3, assurances sociales, services publics,...), mais d'autres le font aisément sans réaliser que cela peut engendrer des

crispations dans d'autres milieux, ce qui est peu propice à faire passer par la suite une défense des intérêts paysans.

Assurément, nous avons une vision humaniste, un certain regard sur la justice sociale. Nous visons l'harmonie au sein de la société pour qu'elle profite au plus grand nombre et nous sommes persuadés que c'est une approche résolument paysanne, basée sur le respect de la diversité et de la vie.

Chercher à cataloguer une organisation, un mouvement, comme de gauche ou de droite, n'est-ce pas une manière de se défilier, d'esquiver le débat de fond, de fuir ses responsabilités quant à la recherche de solutions viables? Au-delà de l'étiquette partisane, ce qui nous importe, c'est que le fond l'emporte. Une bonne idée reste une bonne idée, qu'elle soit de gauche ou de droite.

*Valentina Hemmeler Maïga*



**Lait**

**Initiative  
friburgeoise**

**Page 2**



**Permaculture**

**Microfermes  
et performances**

**Page 3**



**International**

**Alunisu  
(Roumanie)**

**Pages 4-5**



**Près de chez nous**

**Procès Henry et  
régulations lait**

**Pages 6-7**

LAIT

# Suite sur l'initiative Fribourgeoise sur la gestion des volumes et des prix de production laitière : un rebondissement qui nous fait honte !!

Dans le journal Uniterre de janvier (p.6), nous vous avons parlé de l'initiative cantonale fribourgeoise lancée par Jean Bertschi au printemps dernier concernant la gestion des volumes et des prix de la production laitière. Où en sommes nous aujourd'hui ?



Nous étions tout contents de vous annoncer que le décret proposé par le Conseil d'Etat fribourgeois allait être voté au Grand Conseil le 9 février. Suite à quoi, le décret serait transmis à l'Assemblée Fédérale. Pour rappel, il chargeait le Conseil Fédéral de « rendre obligatoire, à tous les échelons de l'achat et de la vente de lait cru, un contrat type, conformément à l'article 37 de la loi fédérale sur l'agriculture (Lagr ; RS 910.1) avec **un engagement irrévocable d'au moins 12 mois** sur les quantités et leur répartition dans les différents segments de valorisation et des **prix fixés pour au moins 6 mois.** » Rebondissement honteux entre le projet du Conseil d'Etat et le texte soumis à votation, les députés sont finalement revenus sur les délais et ont voté ce jeudi 9 février « **un engagement irrévocable d'au moins 12 6 mois** sur les quantités et leur répartition dans les différents segments de valorisation et des **prix fixés pour au moins 6 3 mois.** »

**Soyez acteurs de votre futur, ne manquez aucune commission lait !**

Engagez-vous pour trouver des solutions, pour amorcer un changement, un mouvement. Un certain nombre de producteurs s'engagent déjà, pourquoi ne pas les rejoindre ?

**La commission lait vous est ouverte.**

Pour plus d'information, contactez le secrétariat d'Uniterre au 021 601 74 67 ou par mail [info@uniterre.ch](mailto:info@uniterre.ch)

En découvrant cette supercherie ce fameux jeudi, nous étions tous outrés et incrédules!

Ci-après, la réaction de Valentina, qui vient du fond du cœur :

« Mais qui dirige Fribourg ?

L'industrie laitière est à la barre, les élus sont-ils encore maîtres en terre fribourgeoise ?

La sous-signée sent les vibrations de son ancêtre Catillon<sup>1</sup> traverser tout son corps. Sommes-nous revenus au temps des baillis ?

Après la pièce de théâtre que le Grand Conseil fribourgeois nous a présenté, nous pouvons le craindre.

Acte 1. M. Bertschi, député UDC au Grand Conseil dépose au printemps 2016 une motion sur la question des contrats laitiers. Son objectif: que le secteur laitier respecte les contrats annuels fixant des quantités et garantisse le prix pour au moins six mois. Sa motion est de qualité.

Acte 2. Le Conseil d'Etat, dans sa grande sagesse, estime que la motion est de bonne teneur et rédige une proposition de Décret « copié-collé » qui est renvoyée en commission pour étude et qui devrait par la suite se transformer en initiative cantonale adressée au Conseil fédéral.

Acte 3. Ladite commission, largement dominée par des députés paysans maîtrisant le dossier, retravaille le texte et le résultat de leurs travaux est publié sur le site internet du Grand Conseil. Par un tour de passe-passe inexpliqué, le Décret ne demande plus qu'un contrat de minimum 6 mois et des prix fixes sur 3 mois. En raison de quelles forces extérieures ces députés ont-ils tourné leur veste pour raboter un texte qui se voulait enfin ambitieux et une lueur d'espoir pour les paysans ? Par qui les députés paysans se sont-ils fait bluffer à un tel point, eux qui sont sensés connaître le sujet et les réalités dramatiques du terrain et qui tenaient en main un texte déjà soutenu par le Conseil d'Etat et qui avait toutes les chances de passer dans sa forme initiale la rampe du plénum ? à vous d'y répondre chers paysans...

Acte 4. Le décret est discuté et voté en plénière. Plusieurs députés de droite et de gauche sont avertis par avance par Uniterre que ce rabotage découvert sur internet était un risque qui pourrait

**Réaction d'André Muller, producteur de lait vaudois au passage de Crémo dans l'article du Courrier de jeudi 16 février sur la crise laitière à Fribourg:**

Extrait de l'article du Courrier: « Du côté des acheteurs et transformateurs de lait, on affirme être conscient des difficultés rencontrées par les producteurs ces dernières années. Le secrétaire général du transformateur Crémo, Thomas Zwald, considère toutefois que des efforts ont déjà été fournis: « Des améliorations ont été apportées, notamment au niveau des contrats types établis par l'Interprofession du lait. Ceux-ci exigent une plus grande transparence et une meilleure prévision des prix. » Pour lui, les contraintes imposées par l'initiative sont trop importantes, et incompatibles avec la réalité du marché: « Ce sont des décisions qui doivent être prises entre les acteurs de la filière. Une intervention de l'Etat dans le sens de l'initiative serait un retour en arrière. »

**André Muller:** Mais quelles améliorations?!? C'est du foutage de gueule!! Ca fait des années que ses crapules de transformateurs nous volent!! En moyenne sur l'année 2016, j'ai reçu 39,6 cts par litre de lait!! ...Ils trouvent cela normal que l'on ne sache pas d'un mois à l'autre à quelle sauce on va être mangé!! C'est inadmissible!! Etre fixé 6 mois à l'avance sur les prix, ce serait la moindre des choses!! On leur demande juste de respecter la loi! De toute façon, l'IP lait et la Fédération des Producteurs de Lait Suisse sont des vendus à l'industrie! »

même influencer à l'avenir la loi fédérale qui exige elle des contrats de 12 mois. Ils sont encouragés à demander lors des débats en plénière de revenir au texte du député Bertschi. Las. Seule la gauche semble tenter de résister à la pression de l'industrie en faisant plusieurs interpellations en plénière.

Morale: Comme quoi, quand une idée est bonne, même de droite, elle peut être défendue par la gauche, pour le bien des paysans. (cf. édito)

Quoi qu'il en soit, afin que cette initiative cantonale ait du poids, nous avons besoin d'autres cantons. Pour cela, Uniterre a envoyé un courrier aux Conseillers d'Etat des autres cantons romands pour les rendre attentifs à la démarche lancée par le Canton de Fribourg **sur la base des 12 mois et des 6 mois**, avant ce rebondissement. Maintenant, il faut que d'autres cantons déposent une initiative similaire **sur la base du texte initial**, afin de tenter de redonner un peu de stabilité et de sécurité aux producteurs de lait.

La même démarche a été lancée en Suisse alémanique. Affaire à suivre donc!

Berthe Darras et Valentina Hemmeler Maïga

<sup>1</sup> Catillon, Catherine Repond, est la dernière femme de Suisse romande à avoir été brûlée après avoir été jugée comme sorcière.



**Bulletin janvier 2017**

Sommaire :



Action «lait en poudre»

Crise du lait: les exportations vers l'Afrique ne sont pas une solution

OPL Espagne: Il faut se décider une fois pour toute!

Les analystes danois voient l'évolution du prix du lait de manière positive, mais différenciée

Les leçons de la crise du lait

France: La pression croissante pousse les agriculteurs au suicide

CETA: vote au Parlement européen

en lien sur notre site :

[www.uniterre.ch](http://www.uniterre.ch)

LAIT

# La branche fromagère se réjouit du « succès » du bradage des exportations



La branche fromagère se vante dans sa dernière communication aux médias du succès des exportations. En effet les exportations fromagères suisses montrent une croissance de 2,5 %, ce qui représente 1'738 t. Mais c'est un succès amer car les importations ont augmenté de 2'734 t dans la même période. Et ce n'est pas tout. Comme la segmentation n'est que partiellement appliquée par les acheteurs de lait et les transformateurs, la branche a trouvé une nouvelle stratégie pour évacuer des excédents : on achète du lait B2, pour

un prix en dessous de 40 cts et on l'écume au maximum. La crème est travaillée et vendue séparément. La Mooh l'exporte avec des aides de la loi chocolatière et d'autres remplissent les stocks de beurre. Avec le lait écrémé on fabrique un fromage. La Confédération paie 15 cts de prime à la transformation fromagère à partir du moment où le fromage a une teneur en graisse en-dessus de 15 %.

Les coûts de production de ce fromage sont tellement bas qu'il peut sans difficulté être bradé dans l'exportation. La preuve nous est fournie par les statistiques d'exportation de l'Office des douanes. En 2016 plus de 1'200 t de fromage mi-dur sont exportées à un prix entre 1.50 et 2.90 Fr/kg (!!!) dans les pays de l'UE, 50 t de fromage à

pâte dure à un prix entre 1.80 et 2.90 Fr/kg (!!!) ont quitté la Suisse pour le Danemark ! Pour les importations une fraction seulement accuse des prix aussi honteux. La branche ne communique pas sur ce type de « produits de qualité ». Les informations sur l'utilisation de ces marchandises restent secrètes. Le fait de transformer notre lait de grande qualité dans une malbouffe industrielle à prix bradé ne cadre pas avec cette image de la réussite d'une stratégie d'exportation financé de surcroît par l'argent du contribuable.

Cette stratégie d'utilisation des excédents du segment C en lait B2 bon marché et de les transformer en beurre et en fromage maigre rencontre un succès croissant. Ceci d'autant plus que le PSL veut renoncer à

financer les excédents. La branche n'est pas capable de résoudre le problème, car de telles pratiques honteuses ne pourraient pas avoir cours si la segmentation était appliquée. Aucun producteur ne livrerait de son gré du lait pour moins de 40 cts. Cela aurait comme conséquence que le volume de lait produit correspondrait à un lait payé correctement. En plus un tel bradage de l'argent des contribuables met en cause la légitimité de la prime de transformation fromagère.

Avec nos salutations combattives,

BIG-M  
traduction : Rudi Berli

[www.faire-milch.ch](http://www.faire-milch.ch)

PERMACULTURE

# Permaculture, microfermes et performance économique

L'étude réalisée par l'Inra<sup>1</sup> (AgroParisTech : « Maraîchage biologique permaculturel et performance économique » du 30.11.2015) à la ferme du Bec-Hellouin a suscité un intérêt médiatique, entre autres à travers le film « Demain » qui présente une série de réponses locales aux grands défis de l'avenir.

Cette étude examine un exemple de micro-ferme qui se base sur une combinaison de principes issus de la permaculture et du micromaraîchage biologique intensif (références : Eliot Coleman, John Jeavons) : pas de produits phytosanitaires, pas d'engrais de synthèse, mais du compost (pour entretenir la fertilité du sol) et du paillage (pour entre autres retenir l'eau). Pas ou peu de mécanisation. Plusieurs types de buttes et plates-bandes cultivables toute l'année. Grande diversité de productions et associations d'espèces, cultures relais (une culture démarre avant la fin de la précédente) et intégration de l'agroforesterie (vergers maraîchers).

L'étude a mis en avant le chiffre d'affaire annuel de 57'000 € réalisé sur une surface de 1 000 m<sup>2</sup>. Ceci avec 3'026 heures de travail permettant de réaliser, après déduction des amortissements et des charges, un revenu se situant entre 1'330 et 1'570 €. Ces chiffres considérés et rapportés isolément amènent au raccourci selon lequel une microferme de 1 000 m<sup>2</sup> permettrait à un paysan de lui donner une base économique suffisante. De même des comparatifs de productivité avec d'autres systèmes de production plus extensifs ont abouti à des conclusions simplistes. Selon les auteurs de l'étude le facteur clé de cette réussite est l'intensification : cultiver une très petite surface avec le maximum de soin et de productivité, sans perdre d'espace ni de temps de culture.

Les 1 000 m<sup>2</sup> étudiés s'insèrent en effet dans une ferme de 20 ha qui a son fonctionnement particulier, ferme de formation, disposant de canaux de valorisation commerciaux spécifiques et établis (amap, paniers, autoconsommation, vente restauration gastronomique). C'est dans ce cadre que l'étude a calculé un chiffre d'affaire sur la base des débouchés effectifs existants. Les chiffres s'insèrent donc dans ce cadre plus large et y prennent leur pertinence. Dans l'étude, l'investissement pour la gestion générale, la vente, le conditionnement, la distribution semble sous-évaluée avec 30 % de temps de travail et 10 % des charges financières. Plus généralement dans

la construction d'un projet d'installation, c'est cette réflexion sur les quantités, la qualité du débouché et la limitation des invendus qui est primordiale. Dans ce contexte de circuits courts, la qualité de la relation avec les consommateurs est essentielle : c'est elle qui permettra un engagement mutuel et un partage des risques de production. C'est aussi dans ce cercle plus large qu'une démarche collective d'« autonomie territoriale » pour l'approvisionnement alimentaire peut permettre la mise en place et la prise en charge

d'investissements dans des équipements de transformation. Dans le cadre de la ferme étudiée, la variété des débouchés commerciaux, pouvant se substituer l'un à l'autre permet un ajustement flexible entre la production et les débouchés.

La permaculture (Molisson/Holmgren) est un système conceptuel qui cherche son inspiration dans le fonctionnement de la nature. La permaculture cherche à concevoir des installations humaines harmonieuses, durables, résilientes, économes en travail comme en énergie, à l'instar des écosystèmes naturels. Ses concepts de design reposent sur un principe essentiel : positionner au mieux chaque élément de manière à ce qu'il puisse interagir positivement avec les autres. Dès lors, chaque fonction est remplie par plusieurs éléments et chaque élément remplit plusieurs fonctions, les déchets de l'un deviennent les produits de l'autre, permettant au tout d'être davantage que la somme des parties. En cela la permaculture ne se distingue pas de l'agroécologie, d'une agriculture paysanne durable et elle peut s'inscrire dans le mouvement pour la souveraineté alimentaire. A défaut de poser ces questions de démocratisation du système alimentaire, la permaculture risque de

devenir une méthode, une technique de « design », de « designers » occupant un segment de marché d'une société déboussolée. De toute évidence une agronomie de l'avenir doit offrir un cadre conceptuel évolutif qui veut intégrer les « bonnes pratiques » issues de différentes traditions, comme des dernières avancées des sciences contemporaines.

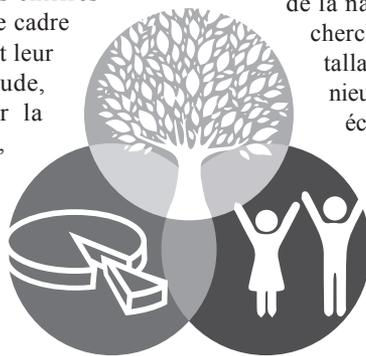
Cette étude répond partiellement à une importante demande de référence et d'implication de la science dans l'évaluation et l'accompagnement de systèmes de production d'intensification écologique durables et démocratiques.

Par ses constats elle infirme le discours dominant institutionnel qui dénie a priori toute viabilité aux petites structures agricoles. Un discours normatif et administratif qui interdit trop souvent des projets agricoles et ce pas seulement en maraîchage biologique.

Pour pouvoir développer l'agriculture de demain, nous devons interroger les concepts, les catégories, les mots qui ont servi à penser le « monde tel qu'il est », dont certains veulent nous persuader qu'il est le seul possible. Il est certain qu'il n'existe pas qu'un seul modèle et qu'il faut encourager l'innovation à tous les niveaux.

Rudi Berli

<sup>1</sup> INRA (Institut National de la Recherche Economique)



## Alunisu - un village entre espoir et réalité

**A Alunisu, la souveraineté alimentaire est une valeur vivante. Les petites exploitations agricoles roumaines y trouvent une école enseignant la idyllique dans les contreforts des Monts Apuseni n'est pas pour autant épargné par l'influence des politiques économique et agraire néolibérale européenne pour la souveraineté alimentaire a été surtout marquée par le grand écart entre espoir et réalité déprimante.**

En partant de Cluj-Napoca avec le bus, nous arrivons à Alunisu (en français : village des noisettes) après une heure. Déjà quelques kilomètres avant l'arrivée, on peut distinguer le village à flanc de montagne, harmonieusement intégré dans le paysage transylvanien. Dans la lumière dorée du soleil d'automne, les habitantes et habitants nous réservent un accueil cordial au centre du village. Une scène plus pittoresque est difficilement imaginable : en arrière-plan, des maisons en bois avec des jardins fleuris, des arbres fruitiers et des noyers, une petite église bordant la place du village, des attelages à chevaux, puis des paysannes et des paysans en vêtements traditionnels qui nous attendent avec des gâteaux frais. Cela fait penser au Ballenberg Musée suisse en plein air - sauf qu'ici, c'est la réalité.

### Alunisu : un village idyllique qui doit faire face à d'importants défis

Toutefois, Alunisu fait face au même développement que de nombreuses communautés rurales en Roumanie et dans le monde entier, malgré une vie communale très active et une culture paysanne vivante : aujourd'hui, il

n'y reste plus que 100 habitantes et habitants. La population diminue sans cesse. Les jeunes quittent le village, la population vieillit. Le nombre de maisons vides augmente, ouvrant la porte au marché des résidences secondaires et aux spéculateurs immobiliers. La diminution de la population entraîne une baisse de la demande pour les produits agricoles et par conséquent, une partie des terres reste en friche. Ces champs deviennent alors l'objectif d'accapareurs de terre, tandis que la diminution des cheptels entraîne une instabilité des revenus pour les bergers. S'ils doivent abandonner leur activité, les conséquences sont gravissimes pour les villageois qui dépendent des sous-produits animaux (par exemple du fromage). En résumé : les circuits locaux traditionnels sont bouleversés par la diminution de la population villageoise, par la disparition des fermes et par la nouvelle répartition des terres. Mais Alunisu est également un lieu de résistance.



Robyn expliquant le projet Provision

### Lars et Robyn Veraart : une expérience à l'origine d'une nouvelle vie

La visite à Alunisu est organisée par Lars et Robyn Veraart. Le vétérinaire hollandais et la psychologue d'origine étasunienne sont arrivés dans la région il y a environ six ans avec l'objectif d'apprendre à vivre simplement et en harmonie avec la nature. « Nous voulions vivre la souveraineté alimentaire et apprendre un mode de vie traditionnel axé sur l'autosubsistance. D'abord, nous pensions vivre une expérience de 3 à 5 ans. Nous voulions intégrer le savoir-faire avant de rentrer chez nous, puis nous avons constaté que nous étions déjà chez nous dans cette région », raconte Robyn.

Mais pourquoi la Roumanie, pourquoi Alunisu ? Au cours de leurs voyages à travers l'Europe, Robyn et Lars ont visité beaucoup d'endroits avant de se décider pour ce village paysan transylvanien. Une motivation très pragmatique a orienté leur choix d'établissement : l'argent. Le couple tenait à trouver une ferme sans avoir à contracter de dettes, pour être complètement indépendants du système dominant. Mais en fin du compte, c'était également un choix émotionnel : « Lorsque nous sommes arrivés ici, nous nous sommes regardés dans les yeux et il n'y avait aucun doute : c'était ici qu'on allait rester ! », explique Robyn. « La Transylvanie est un des derniers endroits d'Europe avec une vie communautaire vivante, tangible et pourtant ancrée profondément dans la culture et l'histoire locale. Les personnes et les familles de cette commune grandissent ensemble, depuis des centaines d'années, ils se connaissent comme se connaissent les arbres d'une forêt. Cela remonte à la

nuit des temps. Lorsque nous avons pris racine ici, nous avons senti cette profondeur. Un tel degré d'attachement libère une énergie énorme que nous pouvons absorber. »

Aujourd'hui, Robyn et Lars vivent avec leur fils dans une ferme traditionnelle au milieu du village et ils travaillent côte à côte avec les paysans locaux. La famille a fourni un effort particulier pour trouver sa place dans la communauté villageoise d'Alunisu. L'acceptation et l'amitié de la population locale sont très importantes pour les nouveaux venus, car les concepts de souveraineté alimentaire et de durabilité sont ancrés dans une philosophie de communauté et de bien commun.

Au début, Robyn et Lars ont cultivé des légumes et de fines herbes pour leur consommation propre. Leur cave remplie de légumes, de fruits frais et de conserves est d'ailleurs un sujet photographique très prisé par les visiteurs du groupe de Nyéléni. Au fil du temps, ils ont loué des terres pour cultiver des pommes de terre, des céréales et des tournesols. Aujourd'hui, ils possèdent également des animaux qui paissent sur les pâturages communaux avec le cheptel du village.

Toutefois, le couple ne cherche pas à maintenir cette vie paysanne uniquement pour eux-mêmes et Alunisu. Ils veulent transmettre leurs connaissances et leurs savoir-faire pour une renaissance de l'agriculture de subsistance. Lars : « Nous voulons capturer la dernière flamme véritable de l'agriculture traditionnelle européenne pour la transmettre aux générations futures. » Avec cet objectif, ils ont créé le projet Provision - The Transylvania School for Self-Sufficient Living.



Vue du village d'Alunisu

Plus d'infos :

<http://provisiontransylvania.com/de/de/>

<https://nyelenieurope.net/blog/trip-alunisu-living-agroecology-school>

production agroécologique et l'autosubsistance. Mais ce petit village est rural. Notre visite dans le cadre du 2<sup>e</sup> Forum Nyéléni du mouvement

### Provision : un village se transforme en école

Dans le programme des organisateurs de Nyéléni, l'excursion à Alunisu était annoncée comme une « visite d'une école d'agroécologie ». Mais ceux qui s'attendaient à une école formelle avec des chambres de classe et des champs modèles ont été déçus. Nous découvrons rapidement que l'école se trouve non seulement dans la ferme de Robyn et Lars, mais dans le village entier. Sur le site Web, Provision est décrite comme « une école informelle qui permet aux étudiants de tous horizons de goûter à la vie dans une ferme autosuffisante, tout en ayant un accès privilégié à la vie locale du village. Les cours sont une combinaison de cours théoriques, d'expériences pratiques et d'activités communautaires. L'enseignement comprend des méthodes de culture, de récolte et de conservation, le soin aux animaux, la vannerie, la manufacture de la laine, etc. Ainsi, chaque apprentissage devient une expérience holistique - un voyage de sensibilisation et prise de conscience.

Le projet de formation est un enrichissement réciproque. Les participants apprennent le fonctionnement des fermes traditionnelles au contact quotidien avec la population locale, tandis que la communauté villageoise profite de l'engagement des stagiaires, notamment pendant les pics de travail comme la récolte des pommes de terre.



Après un peu de méfiance initiale, les habitantes et habitants ont compris que le projet de Robyn et Lars n'était pas seulement une sensibilisation pour les visiteurs, mais également pour eux-mêmes. Cette prise de conscience est résumée par le pasteur Szilard Berde. Dans une interview avec Eco Ruralis, l'organisation agricole roumaine, il a dit : « Le projet de Lars et de Robyn nous a ouvert les yeux pour découvrir les trésors de notre vie et de notre façon de vivre. Nos citoyennes et citoyens ont l'habitude d'admirer la vie des pays occidentaux, leur qualité de vie élevée, leur belle vie. Avec ce projet, nous découvrons nos propres valeurs. Ça nous aide à maintenir notre mode de vie et à conserver nos valeurs pour l'avenir. »



le pasteur et fromager Szilard dans son jardin



Chez Mariaoara on trouve de l'eau-de-vie distillée maison

### La visite du village : fromage, Pálinka, chansons de bergers au coucher du soleil et un arrière-goût amer

En plus de la visite de la ferme de Lars et de Robyn, d'autres étapes sont programmées à Alunisu : d'abord la maison et la petite cave de fromagerie du pasteur Szilard. Depuis quelques années, Szilard achète le lait de vache aux villageois pour le transformer en fromage. Le fromage est vendu sur les marchés locaux aux visiteurs. Ainsi, il soutient les producteurs de lait de la région, qui devaient craindre pour leur existence. Nous sommes quelque peu surpris lorsque nous apprenons comment Szilard a appris à faire du fromage. Ce n'est pas une histoire romantique avec une recette familiale qui serait passée d'une génération à la suivante. Non, lorsqu'il a décidé qu'il voulait faire du fromage à pâte dure, Szilard a regardé sur Google comment faire... Nous ne pouvons pas éviter de sourire ! Cinq ans d'expérimentations plus tard, le résultat est à son goût. Avec les mots : « il faut simplement essayer - simplement faire ! », Szilard nous offre fièrement son fromage, naturellement accompagné d'une Pálinka fait maison.

Une visite chez Mariaoara, l'une des plus vieilles habitantes d'Alunisu, est notre deuxième étape. Visiblement réjouie par les nombreux visiteurs, elle nous montre sa maison et la ferme, elle nous raconte des histoires du village, naturellement en roumain, et elle nous propose des gâteaux sucrés que ses amies ne cessent d'apporter de la maison - dire « non, merci » ne sert strictement à rien. Mais avant tout autre chose, Mariaoara remplit nos verres - et à nouveau, toutes les excuses sont vaines ! Elle trinque avec chacun et chacune. « Bun, bun ! » (Bien, bien), répète-t-elle en boucle et dans le groupe, l'atmosphère devient de plus en plus relaxe et enjouée.

Au coucher du soleil, c'est à bord d'attelages à chevaux que nous nous

rendons à la dernière étape d'Alunisu : les prés communaux. Dans les pâturages au-dessus du village paissent des vaches, des moutons et des chèvres. De loin, on entend les flûtes des bergers. Dans la lumière bleu-violet du crépuscule, la vue sur le paysage vallonné est à couper le souffle.

Puis nous remarquons une étendue noire dans le paysage et nous apprenons qu'il s'agit d'un champ photovoltaïque appartenant à une entreprise chinoise. L'installation a été autorisée sans consulter la population locale, qui n'en profite pas du tout, ni en terme d'électricité, ni en terme d'emplois. Ensuite, Adi, le berger de 24 ans nous parle de la menace qui plane sur les prés communaux. Le problème principal est que les subventions européennes ne sont octroyées qu'à la condition que la terre appartienne à une seule personne morale. Bien que Lars ait proposé à l'assemblée du village de fonder une sorte d'association villageoise pour administrer la terre et les fonds, ces prés communs ont été attribués à un gros propriétaire local. Cela a profondément affecté la vie des habitantes et habitants du village. Une seule personne peut maintenant décider si les prés communs peuvent être vendus ou non. Adi pense qu'il ne pourra plus exercer très longtemps son métier. De par sa proximité avec Cluj-Napoca - qui avec ses 300'000 habitants est la deuxième plus grande ville de Roumanie - Alunisu devient particulièrement alléchante pour les acheteurs et investisseurs. Certains ont déjà manifesté leur intérêt, et leur orientation vers une agriculture industrielle ciblant les exportations est très claire.

Ces tristes nouvelles nous ramènent à la dimension politique de notre visite et aux raisons qui nous ont poussés à participer au Forum Nyéléni à Cluj-Napoca : pour réaliser la souveraineté alimentaire, il faut que les petites structures agricoles soient protégées et qu'elles servent de modèle pour l'avenir !

Texte et photos : Alice Froidevaux  
traduction : Stefanie Schenk

UNITERRE

## Lancement réussi pour la section Berne

La nouvelle section d'Uniterre n'a pas perdu de temps : le samedi 21 janvier, par un froid mordant, elle a organisé son premier marché paysan dans l'enceinte du PROGR à Berne.



Cette première s'est déroulée dans le cadre du Tour de Lorraine, un événement annuel qui a lieu en réponse au World Economic Forum (WEF) - cette année avec le titre : « Danser contre TiSA. Agir différemment ». Le marché comptait huit stands ; l'offre comprenait des spécialités du Vallon de Saint-Imier, du jus de pomme chaud et du gâteau de l'ACP Radiesli, du vin chaud biologique de la section Uniterre, de la choucroute et une compote de raves proposés par Hans-Georg Bart,

des légumes frais de Légumes.ch, des amandes torréfiées de Bionutty.ch, etc.

Le marché était une occasion idéale pour faire connaissance entre producteurs, pour réseauter et pour se présenter à un public petit par son nombre, mais grand par sa qualité. Environ

300 personnes ont visité le marché. « Les températures glaciales n'ont pas nui à notre projet d'agriculture solidaire Jardinnet bio : on avait du potage aux carottes pour se réchauffer et une soupe à l'orge pour garder le chaud dans nos estomacs. Une heure avant la fin, les pots étaient vides et notre liste d'inscriptions pleine ! Pourtant, nous continuons à chercher des membres et des partenaires pour les abonnements légumes », raconte Sophie Hirsig de Jardinnet bio. Et Olga Hänni, de

l'organisation Ygmachts & So, explique : « Le froid glaçant formait un beau contraste avec les rencontres chaleureuses sur place. C'était une expérience unique à voir comment les gens écoutent avec intérêt les histoires qui entourent nos produits, leur provenance et leur signification. »

La section Berne prépare déjà le marché suivant ; il aura lieu le 10 juin de 10 à 17 h devant le PROGR - avec des températures estivales cette fois-ci !

**« Le tournant commence maintenant ! Renforcer la souveraineté alimentaire locale. »**

C'est sous ce slogan que la section Berne organise un événement pour l'établissement d'un Conseil sur l'Alimentation à Berne. L'appel de la section précise : « Renforcer la souveraineté alimentaire, cela signifie déterminer ensemble les problèmes et des solutions, utiliser les synergies, développer une stratégie commune et prendre des mesures. Au bout du

compte, il s'agit de faire avancer concrètement des projets anciens et nouveaux pour l'approvisionnement en nourriture locale. Le Conseil sur l'Alimentation sera la nouvelle plateforme dans le système alimentaire. Il regroupe les intérêts des acteurs locaux de la chaîne alimentaire, de l'agriculture jusqu'à la gestion des déchets. » La liste des invité-e-s est complète : consommateurs et consommatrices, jardins communautaires, ACP, recycleurs d'aliments, activistes Slow-Food, paysannes et paysans. La rencontre aura lieu le samedi, 11 mars 2017 de 15 à 18 h à la Villa Bernau, Seftigenstrasse 243 à Wabern près de Berne. Après la partie officielle, il s'y préparera un souper en commun.

Mathias Stalder  
traduction: Stefanie Schenk

Pour les deux événements, vous pouvez vous inscrire à l'adresse : [bern@uniterre.ch](mailto:bern@uniterre.ch) 078 209 28 83

CA SE PASSE PRÈS DE CHEZ NOUS

## Prélèvement d'ADN pour avoir défendu l'agriculture paysanne!

Dominique Henry est l'une des neuf militant-e-s de la Confédération paysanne poursuivis suite aux actions de contestation menées en 2013 et 2014 sur le site de l'usine des 1'000 vaches, dans la Somme. Le 12 janvier 2017, à Montbéliard (Doubs), elle a eu droit à un nouveau procès pour avoir refusé un prélèvement d'ADN dans le cadre de ces poursuites.

Quand Dominique Henry est convoquée à la gendarmerie de Russey le 24 décembre 2015, elle refuse à nouveau le prélèvement d'ADN qu'on lui ordonne. Déjà condamnée en 2015 pour refus d'un tel prélèvement suite au démontage de la salle de traite des 1'000 vaches à Drucat, dans la Somme, elle avait obtenu du Tribunal comme les huit autres condamnés le statut de « lanceur d'alerte ». L'histoire aurait pu en rester là, mais c'était sans compter l'acharnement judiciaire qui s'abat sur les syndicalistes depuis quelque temps.

Pour Dominique, paysanne retraitée du Doubs, l'ADN n'est pas neutre, il est intime. Cet ADN, elle l'a transmis à ses enfants et petits-enfants et il n'a rien à faire sur un fichier créé initialement pour les criminels sexuels. C'est sur cette base qu'elle s'est défendue face au Tribunal de Montbéliard qui la jugeait le 12 janvier 2017 pour son nouveau refus de prélèvement.

Ce procès a provoqué un formidable élan de solidarité rassemblant les syn-

dicats ouvriers, les principales forces politiques de gauche, trois députés du Doubs, une sénatrice et un grand nombre de citoyen-ne-s. Près de 500 personnes se sont retrouvées le jour du procès pour manifester et accompagner Dominique au Tribunal, mais aussi pour débattre du fichage des militant-e-s et de l'industrialisation de l'agriculture.

Porte-parole national de la Confédération paysanne, Laurent Pinatel a rappelé que le combat de Dominique Henry, et plus largement celui du syndicat, s'inscrivait dans un contexte économique et humain extrêmement violent pour les paysans et les paysannes. L'action sur la ferme des 1'000 vaches, revendiquée et à visage découvert, ne peut pas être mise sur le même plan par la justice qu'un délit lambda.

Bruno Lemerle, de la CGT Peugeot<sup>1</sup>, a souligné le courage et la détermination de Dominique. Il a également rappelé à l'assistance la nécessaire convergence des mondes ouvriers et paysans : « Il y a quelques années, on fabriquait des amor-

tisseurs près d'ici. L'usine a été fermée car ils étaient de trop bonne qualité (ils dureraient trop longtemps et pour la firme ce n'était pas assez rentable, NDLR). Quand vous, paysans, vous luttez contre les 1'000 vaches, vous refusez aussi de voir votre travail perdre de son sens ». Il a également dénoncé les techniques de management libéral qui cassent les travailleurs dans l'agriculture comme dans l'industrie automobile.

Pour autant, la justice n'a pas pris en compte cette mobilisation. Alors que le procureur réclamait 1'000 € d'amende, la juge a finalement condamné Dominique Henry à 700 € d'amende (la défense demandait logiquement la relaxe). Plus de 80 personnes étaient encore présentes pour venir entendre le jugement, le 19 janvier.

Mais l'histoire ne va pas s'arrêter là : Dominique Henry a fait appel du juge-



Le 12 janvier, aux côtés de Laurent Pinatel, porte-parole de la Confédération paysanne, Dominique Henry se rend au tribunal de Montbéliard, accompagnée par près de 500 personnes

ment. Un combat législatif s'engage par ailleurs pour que les parlementaires qui ont soutenu Dominique fassent bouger la loi. Et localement, le comité de soutien poursuit la résistance. Charles Piaget, un militant des LIP, autre site ouvrier historique de la région, venu apporter lui aussi son soutien le 12 janvier ne s'est pas trompé : « Le collectif qui s'organise autour de Dominique est d'une grande valeur ». Ce collectif, on peut en être sûr, ne lâchera rien.

Maxime Bergonso,  
animateur chargé des campagnes de la  
Confédération paysanne

<sup>1</sup>Montbéliard est voisine de Sochaux, ville du siège historique de Peugeot.

CA SE PASSE PRÈS DE CHEZ NOUS

# Sortir de l'impasse par la régulation et la qualité des productions laitières

Le 12 janvier, en écho au procès de Dominique Henry, se tenait à Montbéliard une table ronde sur l'industrialisation de l'agriculture, particulièrement de la filière laitière. André Pflimlin, ancien ingénieur à l'Institut de l'Élevage, et Gérard Coquart, représentant de la Confédération paysanne à l'interprofession du Comté, en étaient les deux intervenants principaux.

Pour André Pflimlin l'industrialisation et la restructuration pour gagner des parts du marché mondial conduisent la filière laitière dans l'impasse. L'alternative, ce sont la régulation des volumes et le choix de la qualité.

Les arguments sont clairs : le marché mondial avec 65 millions de tonnes de lait ne représente que 8 % de la production globale (800 millions de

tonnes) et 70 % de ce marché mondial est sous forme de poudres, dévoreuses d'énergie à produire et non valorisées. C'est pourtant ce marché qui sert de référence pour le prix du lait payé à tous les producteurs.

Les systèmes européens intensifs et coûteux en investissements ne peuvent être compétitifs par rapport à la Nouvelle-Zélande, avec ses vaches à l'herbe

toute l'année, qui maîtrise le tiers du marché mondial de la poudre de lait. Ils ne peuvent pas concurrencer non plus les fermes de l'Ouest des Etats-Unis et leurs 1'000 à 30'000 vaches nourries hors-sol.

Or l'Union européenne cumule les erreurs. La première : la suppression des quotas. La surproduction est là. Les laiteries (surtout les coopératives) ont investi dans la poudre à l'export, un marché donc limité, saturé et dominé par la concurrence. L'Europe a tardé à remettre un tant soit peu de régulation politique, qui plus est ponctuelle : de janvier à mai 2016, elle a stocké 350'000 tonnes de poudre, soit l'équivalent de 3,5 millions de tonnes de lait. En juillet 2016, la Commission a accepté la régulation volontaire indemnisée ; 20 % des éleveurs de tous les pays membres ont demandés l'aide correspondante.

Pour 2017-2018, on n'en est bien sûr qu'aux perspectives. Le marché a plutôt bien réagi à la baisse de collecte en Europe. Les cours des produits laitiers ont gagné 20 à 40 %, mais pas le prix du lait à la ferme. Les laiteries européennes ont fait de belles marges en 2015 et 2016 mais ne se pressent pas pour remonter le prix payé aux productrices et aux producteurs.

Pire : si le prix reste à 300 euros la tonne de lait, il annonce la mort lente de milliers d'élevages... Si le prix monte à 350 euros, sans quota il incitera à une augmentation de la production dans les élevages ayant survécu jusque-là... annonçant la surproduction et la crise à venir. Pour André Pflimlin : sans régulation des volumes, pas d'avenir !

Les discussions après son exposé marquent la volonté de revenir au bon



Confédération paysanne

sens. Si 92 % du lait produit en Europe est écoulé dans l'Union, le prix payé aux producteurs basé sur le prix mondial de la poudre et du beurre n'a pas de sens. Il faut mettre fin aux dogmes libéraux, absurdes et dangereux. Et par conséquent, à court terme, refuser de les approfondir et refuser les projets d'accords de libre-échange avec le Canada (Ceta) et les Etats-Unis (Tafta ou TTIP). Les échanges commerciaux internationaux doivent au contraire respecter la souveraineté alimentaire des pays et régions du monde.

La prochaine PAC devra se construire sur ces principes. Par exemple, ses aides devront être orientées vers le lait à l'herbe au lieu du maïs ensilage. Qualité et relocalisation seront à favoriser, en privilégiant les produits laitiers à forte valeur ajoutée pour les marchés régionaux et les collectivités locales.

Dans cette réorientation générale, les modèles de l'aire de production du Comté ou des AOP normandes, avec des éleveuses et éleveurs nombreux et des campagnes encore vivantes, sera à opposer aux modèles intensifs du nord de l'Europe.

Guy Mottet, paysan dans le Jura

**Cette mobilisation aux portes de la Suisse a intéressé des membres d'Uniterre. André Muller, et Philippe Reichenbach, respectivement Présidents de la section Vaud et Neuchâtel ont fait le déplacement. Impressions.**



**André, que retiens-tu de cette journée à Montbéliard ?**

Il y avait près de 500 personnes, la salle était pleine à craquer. Mon premier sentiment est qu'ils sont plus soutenus que chez nous. Il y avait aussi de nombreux jeunes et l'accusée était très émue par cette mobilisation.

Leurs revendications sont claires et la convergence entre les luttes est présente. Preuves en sont les témoignages de salariés de Peugeot ou d'anciens ouvriers de chez LIP qui à l'époque de la fermeture avaient développé une usine en auto-gestion. De plus, ce que nous avons pu comprendre c'est que lors d'actions « musclées », la FNSEA (syndicat agricole majoritaire) n'est jamais inquiétée alors que la Confédération paysanne ou la Coordination rurale sont constamment poursuivies alors que leur combat est juste. Je trouve qu'ils réussissent mieux que nous à élargir la base qui les soutient. J'ai aussi particulièrement apprécié les échanges avec nos collègues français de l'AOP Comté lors du repas. Nous avons pu partager sur nos situations respectives face au marché laitier.



**Philippe, tu as eu l'occasion de présenter la situation en Suisse ?**

C'était plutôt impressionnant de parler face à une salle comble, mais je dois dire que c'était un sentiment plutôt agréable. Ma brève intervention sur la situation des producteurs de lait en Suisse a suscité un vif intérêt

auprès des collègues français bien sûr, mais aussi des journalistes qui nous ont approchés. En Suisse, nous avons moins l'habitude de chercher des appuis extérieurs à l'agriculture lorsque nous sommes mis sous pression, par exemple suite à la grève du lait. Du coup c'était un peu étrange de se retrouver dans un défilé qui nous amenait de la salle de conférence au Tribunal entourés par des syndicalistes ouvriers, les drapeaux de chacun des mouvements représentés. Mais il y a sûrement beaucoup à retirer de cette dynamique car nous aurions peut-être obtenu certaines choses si nous avions plus cherché en Suisse à créer des alliances ponctuelles. En tous les cas, cette journée dans le Jura français a été bénéfique. Elle m'a vidé la tête de mes problèmes quotidiens et me l'a remplie avec des énergies positives, telle la solidarité. Je ne le regrette pas. Je pense que nous sommes susceptibles de nous retrouver face à des représailles lors de certaines de nos actions, aussi légitimes soient-elles. Il faut donc aussi réfléchir à comment réagir pour ne pas les subir.

propos recueillis par Valentina Hemmeler Maïga

**IBAN UNITERRE**

**POUR LES DONNS :**

**CH17 8012 3000 0028 4966 7**

**POUR DEVENIR MEMBRE :**

**CH50 8012 3000 0028 4965 5**

**référence bancaire :**

Banque Raiffeisen Basse Broye Vully  
CCP de la Raiffeisen 17-6872-4  
CB 80123

Uniterre - p.a Claude Mudry  
Bellevaud 50 - 2518 Nods

La ligne nature

**Metrabol**

BOLUS naturel après-vélage  
Nettoyage et tonus

**Taritral**

TARIR avec la nature  
sans antibiotique

**Parabol**

en cas de cellules  
somatiques

**LGC SA**

**ONLINE SHOP** 1627 Vaulruz  
**www.lgc-sa.ch** 026 913 79 84

COUP DE GUEULE

# L'eau vendue plus chère que le lait



Début janvier nous avons eu la joie de découvrir qu'un grand distributeur vendait le pack de 10 litres d'eau (12.90.-) plus cher que le pack de 10 litres de lait (11.95.-). En somme, la vie de la vache et celle du paysan semblent compter pour du beurre. A 1.20.-/litre, le prix du lait vendu au consommateur reflète parfaitement les réalités du marché laitier actuel. Un prix au producteur à 50 cts, une marge pour le transformateur de 30 cts et de 40 cts pour le distributeur. Le problème c'est que le prix payé au producteur ne couvre que la moitié de ses coûts de production. Ainsi, les seuls qui conservent joyeusement leurs marges, envers et contre tout, sont les distributeurs et les transformateurs alors que le paysan lui, divise son revenu par deux.

Les consommateurs sont-ils conscients que les actions sur les produits sont

synonymes de disparition de l'agriculture paysanne et qu'elles laminent tout espoir de prix justes pour les personnes qui travaillent la terre ? Dans l'acte d'achat pressé de fin de journée, largement orienté par l'affichage alléchant et sciemment organisé par les grands distributeurs, quelle est la véritable marge de manœuvre du consommateur ? Est-il seul face à ces choix cornéliens ? Devons-nous accepter ce fameux dogme du « libre choix du consommateur » ou ne faudrait-il pas lui proposer quelques éléments supplémentaires visant à ce qu'il puisse choisir en toute connaissance de cause en magasin ? Au delà évidemment d'une sensibilisation permanente sur les enjeux agricoles et alimentaires.

Une proposition qui mériterait d'être creusée est celle d'imposer aux grands distributeurs, par voix d'ordonnance, d'indiquer sur l'étiquette le prix payé

aux producteurs en plus du prix de vente au consommateur ; ceci pour forcer à plus de transparence sur la formation des prix.

Il existe en France une loi sur le dumping, qui bien qu'elle ne soit pas véritablement appliquée, a au moins le mérite d'exister. En substance elle interdit la vente de produits en-dessous du coût réel de production. Ce qui est clairement le cas pour une part non négligeable des produits qui sont vendus en grandes surfaces.

Cette sous-enchère permanente nous fait perdre toute notion de la valeur réelle d'un produit. Derrière chaque prix, chaque produit, il y a des hommes et des femmes qui travaillent et un modèle agricole ou un autre que nous choisissons de soutenir par notre « simple » acte d'achat.

Valentina Hemmeler Maïga

## À REVOIR/RÉÉCOUTER

**Radio Cité Genève - Le Grand**

**Invité: Pierre-André Tombez**

émission du lundi 20 février

**RTS1 - A bon entendeur**

**«Faire ses courses: à quel prix?»**

émission du ma 21 février

liens sur notre site:

[www.uniterre.ch](http://www.uniterre.ch)

## CONTACTS SECTIONS

**Neuchâtel: Philippe Reichenbach**  
079 640 89 63

**Genève: Rudi Berli**  
078 707 78 83

**Fribourg: Stéphane Mauron**  
026 655 16 27

**Vaud: André Muller**  
021 652 75 50

**Jura**  
021 601 74 67

**Chablais: Pierre Moreillon**  
024 499 21 17

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'UNITERRE

### Convocation.

L'assemblée générale est fixée au **7 avril 2017** de **10h à 13h** Yverdon, café Le Tempo, quai de la Thièle 3, A 5 min du P+R de la gare

### Ordre du jour:

1. pv de l'AG du 22 avril 2016
2. Rapport de la Présidence
3. Rapport du secrétariat
4. Rapport sur l'initiative souveraineté alimentaire
5. Election de la Présidence
6. Comptes 2016, rapport des vérificateurs
7. Budget 2017
8. Adoption des rapports, comptes et du budget
9. Nouvelles orientations 2017-2018 pour Uniterre
10. Divers

### APERO

Les comptes 2016 seront publiés dans le prochain journal.

## AGENDA

Du 1<sup>er</sup> mars au 9 avril 2017

### Festival du Film Vert

dans toute la Suisse  
[www.festivaldufilmvert.ch](http://www.festivaldufilmvert.ch)

**Jeudi 2 mars 18h**

**groupe « Stratégie » de l'Alliance pour la Souveraineté Alimentaire**  
Av. Grammont 9, 1007 Lausanne

**Jeudi 2 mars 20h**

**AG Uniterre Fribourg et conférence Fernand Cuche**  
Maison Verte à Romont, place de la Gare 2

**Me 22 - sam 25 mars**

**assemblée générale ECVC 2017**  
Rome (Italie)

infos: [m.stalder@uniterre.ch](mailto:m.stalder@uniterre.ch)

**Samedi 25 mars 13h30**

**Forum: Non au sommet des pilleurs et pollueurs à lausanne!**

Pôle Sud, Lausanne

**Samedi 25 mars 20h30**

**film «Trading Paradise» suivi d'un débat avec le réalisateur Daniel Schweizer**

Galleries du cinéma, Lausanne

**Lundi 27 mars 18h**

**Manifestation contre le Sommet mondial des matières premières**

place St-François, Lausanne

**Mardi 28 Mars 20h**

**La Terre à « Ceux qui nous nourrissent » film+débat**  
Cinéma «Grain d'Sel» à Bex

**Mardi 28 mars 19h30**

**Film - l'Eveil de la Permaculture**  
Maison Verte à Romont

**Sam 1<sup>er</sup> - dim 2 avril 9h-18h**

**Initiation à la permaculture**  
Maison Verte à Romont

**Vendredi 7 avril**

### AG UNITERRE

café Le Tempo, Yverdon-les-Bains (voir convocation ci-contre)

Plus d'infos sur notre site:

[www.uniterre.ch/actions/agenda](http://www.uniterre.ch/actions/agenda)



Uniterre utilise les logiciels Cresus. Et vous ? Maintenant avec plan comptable pour l'agriculture !  
Cresus Comptabilité, Cresus Salaires et Cresus Facturation : le trio gagnant

[www.cresus.ch](http://www.cresus.ch)